

Bonjour, le Travailleur Catalan nous a demandé en trois minutes de faire un topo sur les luttes dans le cadre de ce forum.
Au nom de la FSU, dont je vous prie d'excuser le secrétaire départemental, Grégory Raynal, retenu par ailleurs, je vais essayer de respecter ce cahier des charges.

Je pourrais revenir sur la casse du code du travail qui a mobilisé près de neuf mois dans l'unité et qui va nous amener à nouveau à construire une riposte forte dès cet été, Plusieurs mois de luttes unitaires en 2016, un refus massif par la population, un passage en force par 49.3, ... L'acharnement continue avec maintenant la volonté de légiférer par ordonnances. La protection des plus faibles leur est à ce point insupportable !

Mais d'autres l'ont fait où le feront.

Je reviens sur la lutte dont mon collègue a parlé au Lycée d'Argelès. Il a bien montré la volonté permanente de fédérer au maximum et d'être dans une démarche syndicale unitaire. Mais ce conflit a également fait la démonstration de l'utilité de l'organisation syndicale et de son poids réel lorsque les personnels sont organisés et déterminés. Du relais que les instances départementales et académiques (du SNES pour ne pas le nommer) ont joué et ont pesé. Elles ont pu le faire car les personnels étaient derrière. Encore une fois c'est l'importance du collectif qu'il faut souligner.

Je pourrais également évoquer les luttes et les journées de grève de mars dernier, menées par nos camarades à Pôle emploi, ou sont mis à mal et les salariés et les usagers.

Si on est réuni là, pour parler de luttes, je pense que c'est pour réfléchir à la suite. Donc je vais être très bref et j'espère inviter au débat.

J'ai commencé en évoquant la loi travail, une lutte difficile, une opinion publique qui nous était favorable, un pouvoir sourd et obstiné et une issue du premier acte qui n'a pas été celle que nous souhaitions.

On pourrait reprendre les mêmes paramètres pour la Réforme du Collège, la profession y est très majoritairement opposée, une lutte longue et unitaire, une ministre sourde, provocatrice (les premiers décrets sont publiés au soir d'une journée de grève très majoritairement suivie) et une ministre autoritaire puisque la réforme a été actée.

Dans les faits, cela est moins évident. Les enseignants ont fait preuve d'une force d'inertie importante, des adaptations ont eu lieu, des contournements qui nous ont fait constater qu'il y avait presque autant de réformes que de collèges. Des injonctions, des pressions ont été exercées notamment avec l'imposition de formations obligatoires mais avec peu de succès. Nous avons avancé le terme de « résistance pédagogique » mais est-ce qu'on peut s'en satisfaire ?

Pourquoi dans ces deux luttes nous n'avons pas été en mesure de faire plier le pouvoir ?

N'oublions pas le contexte de défiance important vis-à-vis d'un Président d'alors, très impopulaire. Même si les conditions très particulières de son élection ont été évoqués tout à l'heure, réfléchissons à nos luttes à venir avec notre Président « jupitérien » qui a propulsé plus de 350 inconnus en haut de l'Olympe.

L'acte deux de la loi travail est d'ores et déjà lancé mais de nombreux conflits se profilent. Retour du gel du point d'indice pour la fonction publique. Coupes budgétaires étendues ... Remise en cause des retraites avec d'un côté la diminution des pensions et de l'autre la refonte du système. Comme les rapports de la Cour des Comptes d'un côté et du Conseil d'Orientation des Retraites de l'autre tombent bien !

Le mouvement social, le syndicalisme est-il à même de mettre en échec cette politique ?

Au moment de la recomposition politique soulignée par les dernières élections, une recomposition syndicale peut-elle s'éviter ?

Lors de son dernier Conseil Délibératif National des 16 et 17 mai, la FSU a clairement proposé d'approfondir « le travail engagé avec la CGT et Solidaires dans la perspective d'avancer vers une association plus permanente ».

Déclinons cette volonté localement, dans le respect de chacune de nos organisations, sans arrière-pensées et en mesurant l'enjeu que représente la capacité de mobilisation pour résister aux attaques que cette nouvelle majorité fait peser sur le monde du travail.